

Espace clos Danger !

Août 2000. Un jeune travailleur se rend, tôt le matin, à la ferme d'élevage de porcs où il travaille. La nuit suivante, il est retrouvé enseveli dans un silo de grain moulu, mort par asphyxie.

Que s'est-il passé ?

Vers 14h, ce jour-là, le travailleur descend dans le silo, une lampe de poche dans une main et une pelle dans l'autre. Il s'apprête à décoller les dépôts de grain qui adhèrent aux parois du silo, conséquence de l'humidité accrue de l'air. À défaut de cette précaution, des moisissures se développent et contaminent la nourriture des porcs. Le grain moulu est d'abord séché et entreposé pendant plusieurs semaines dans un silo ventilé. Il est ensuite transporté dans le silo, où surviendra l'accident. Cette méthode réduit le risque de production de gaz de fermentation.

Les échelons pour descendre à l'intérieur du silo sont très éloignés les uns des autres (66 cm) et l'ouvrier agricole doit enjamber une distance de 40 cm pour se rendre à l'échelle. Il fait un mauvais pas et tombe de six mètres. Dans sa chute, il se frappe la tête sur une des tiges de renfort du silo et s'écroule, inconscient, sur le grain.

L'alimentation des porcs se fait deux fois par jour, entre 7h et 10h, puis entre 15h30 et 19h. Or, quand le dispositif de vidange automatique du grain commence à fonctionner, le travailleur n'a toujours pas repris conscience. Il est seul à la ferme, personne ne peut lui porter secours. La partie supérieure de son corps étant enfouie dans le grain, il meurt asphyxié. Sa mère, alertée par son absence jusque tard dans la nuit, se rend sur place. Elle constate la présence du véhicule de son fils de 22 ans. Le propriétaire de la ferme se rend au silo où une lumière est toujours allumée. Il monte et, parvenu sur la plate-forme, voit les jambes du travailleur dépasser de l'amas de grain.

Qu'aurait-il fallu faire ?

S'il est indispensable d'entrer dans le silo de grain, il faut couper et cadenasser l'alimentation en énergie de la vis sans fin, porter un appareil de protection respiratoire autonome et un harnais de sécurité muni d'un enrouleur-dérouleur qui permet de tirer en toute sécurité une personne inconsciente. Seuls les travailleurs ayant les connaissances et la formation nécessaires doivent être autorisés à y entrer.



Les installations doivent être conformes aux exigences du *Règlement sur la santé et la sécurité du travail*. La distance maximale acceptable entre les échelons permettant de descendre dans le silo est de 30 cm. L'espace entre le pied et la paroi arrière ne peut être en deçà de 15 cm.

Le travailleur transportait une pelle et une lampe de poche. Tenir dans ses mains des objets réduit la qualité de la prise. Le jeune homme aurait eu intérêt à faire descendre les objets au moyen d'un câble auquel il aurait pu attacher un contenant.

Une méthode de travail doit être établie. Lorsqu'un travailleur doit pénétrer dans un silo de matières sèches en vrac, une autre personne doit être postée à l'extérieur durant toute l'opération et demeurer en contact, pour lui porter secours en cas de besoin. ○

Julie Mélançon

Pour en savoir plus

Faites la lumière sur les espaces clos – Fiches de prévention (DC 300-414).

Sécurité espaces clos – CD-Rom (CD-000028).

Nos personnes ressources : Bernard Paquet et André Turcot, ingénieurs, et Yvon Papin, tous trois conseillers à la Direction de la prévention-inspection de la CSST.